

États financiers

Collège de l'Île

(sous le nom incorporé «La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc.»)

Le 31 mars 2021

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
États des résultats et des évolutions des actifs financiers nets	4
État de la situation financière	5
État des résultats – Programmation collégiale	6
État des résultats – Formation continue	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 14
Dépenses - Programmation collégiale	15
Dépenses - Formation continue	16

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
2nd Floor, Royal Bank Building
220 Water Street, PO Box 1660
Summerside, PE
C1N 2V5
T (902) 436-9155
F (902) 436-6913
www.GrantThornton.ca

Aux membres du Conseil d'administration de

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. (la « société »), qui comprennent le l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, l'état des évolutions des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. au 31 mars 2021, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre sujet

Notre vérification a été effectuée dans le but de formuler une opinion sur les états financiers de La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. dans son ensemble. Les informations supplémentaires incluses dans les tableaux présentés sont fournies à des fins d'analyse supplémentaire et ne constituent pas une partie obligatoire des états financiers. Ces informations n'ont fait l'objet des procédures de contrôle appliquées que dans la mesure nécessaire pour exprimer une opinion dans le cadre de l'audit de l'ensemble des états financiers.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Summerside, Canada
24 janvier 2023



Comptables professionnels agréés

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)**
États des résultats et des évolutions des actifs financiers nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

					Excédent des revenus (dépendances) Net	Excédent des revenus (dépendances) Net
	<u>Page</u>	<u>Revenus</u>	<u>Dépenses</u>			
Programmation collégiale	6	1 859 546	\$ 1 584 803	\$	274 743	\$ (87 902)
Formation continue	7	<u>251 766</u>	<u>187 006</u>		64 760	<u>75 491</u>
Total		<u>2 111 312</u>	\$ <u>1 771 809</u>	\$	339 503	\$ <u>(12 411)</u>

Opérations

Actifs financiers nets, début de l'exercice	84 730	\$	97 141	\$
Excédent des revenus (dépendances) de l'exercice	339 503		<u>(12 411)</u>	
Actifs financiers nets, fin de l'exercice	424 233	\$	<u>84 730</u>	\$

Affectés

Actifs financiers nets, début de l'exercice	72 526	\$	72 526	\$
Transfert entre fonds	<u>-</u>		<u>-</u>	
Actifs financiers nets, fin de l'exercice	72 526	\$	<u>72 526</u>	\$

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. ») État de la situation financière

au 31 mars

2021

2020

Actif

À court terme

Espèces et quasi-espèces	433 904 \$	235 679 \$
Comptes à recevoir	199 376	92 688
TPS/TVH à recevoir	24 212	23 491
Inventaire	24 780	18 752
Frais payés d'avance	3 338	10 936

685 610 381 546

Immobilisations corporelles (note 3)

210 196 229 164

895 806 \$ 610 710 \$

Passif

À court terme

Comptes à payer (note 5)	188 974 \$	161 560 \$
Revenus reçus d'avance (note 6)	167 077	230 625

356 051 392 185

Apports reportés immobilisations (note 7)

36 783 51 924

Actifs sous contrat de location (note 8)

6 213 9 345

399 047 453 454

Surplus

Actifs financiers nets (page 4)

Opérations	424 233	84 730
Affectés	72 526	72 526

496 759 157 256

895 806 \$ 610 710 \$

Au nom du conseil d'administration

Directeur

Directeur

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)
État des résultats – Programmation collégiale**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

Revenus			
APÉCA	43 417	\$	35 975 \$
ACUFC	26 000		-
Droits de scolarité	315 875		141 705
COMPÉTENCES Î.-P.-É.	126 505		198 232
Gouvernement de l'Î.-P.-É. – Éducation de base des adultes	45 000		45 000
Gouvernement de l'Î.-P.-É. – Fonds des opérations	316 300		136 747
Holland Collège	-		20 000
NSCC	110 096		-
Intérêts	734		714
Langues officielles en enseignement (note 9)	660 000		835 000
Revenu assurance étudiants	4 920		4 510
Consortium National de Formation en Santé (note 10)	192 222		192 222
Fonds d'urgence	10 500		-
Ventes de manuels	297		10 311
Autres	7 680		7 393
	1 859 546		1 627 809
Dépenses (page 15)	1 584 803		1 715 711
Excédent des revenus (dépenses) de l'exercice	274 743	\$	(87 902) \$

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)
État des résultats – Formation continue**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

Revenus

Formation linguistique

Contrats de services

185 985

\$

167 394

\$

Droits de scolarité

56 130

18 058

242 115

185 452

Formation sur mesure

Contrats de services

9 651

70 379

251 766

255 831

Dépenses (page 16)

187 006

180 340

Excédent des revenus de l'exercice

64 760

\$

75 491

\$

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. ») État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

2021

2020

Augmentation (diminution) d'espèces et quasi-espèces

Exploitation

Excédent des revenus (dépendances) de l'exercice	339 503	\$	(12 411)	\$
Amortissement - immobilisations	65 048		67 665	
Amortissement des apports reportés en immobilisation	(15 141)		(22 549)	
	389 410		32 705	
Variation du fonds de roulement :				
Comptes à recevoir	(106 688)		161 288	
TPS/TVH à recevoir	(721)		(11 136)	
Inventaire	(6 028)		(5 249)	
Frais payés d'avance	7 598		8 844	
Comptes à payer	27 414		(10 916)	
Revenus reçus d'avance	(63 548)		50 280	
	247 437		225 816	

Investissement

Achats d'immobilisations corporelles	(46 079)		(44 657)	
Paiements du contrat de location d'équipement	(3 133)		(2 917)	
	(49 212)		(47 574)	

Augmentation nette d'espèces et quasi espèces 198 225 178 242

Espèces et quasi espèces, début de l'année 235 679 57 437

Espèces et quasi espèces, fin de l'année 433 904 \$ 235 679 \$

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2021

1. Nature des opérations

Le Collège de l'Île, sous le nom incorporé Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. est un organisme à but non lucratif qui offre, en français, de la formation professionnelle et langagière à ses clients afin qu'ils puissent contribuer au développement social et économique de la province.

Le Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. ») est un établissement d'enseignement postsecondaire, exonéré d'impôt en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et taux d'amortissement suivants :

Réseau informatique	30%, dégressif
Logiciel	30%, dégressif
Système vidéo conférence	30%, dégressif
Équipements et ameublements	20%, dégressif
Améliorations locatives	10%, dégressif
Actifs sous contrat de location	20%, dégressif

Apports affectés - immobilisations

Les apports affectés pour l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis à titre de revenu sur la même base que les immobilisations achetées sont amortis.

Constatation des revenus

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les contrats de service et les frais de scolarité sont comptabilisés comme revenu lorsque les services sont rendus.

Espèces et quasi espèces

Les espèces et quasi espèces comprennent l'encaisse et les soldes bancaires, déduction faite de l'endettement bancaire.

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Inventaire

L'inventaire du matériel pédagogique est comptabilisé au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût inclut toutes les dépenses directement attribuables à l'achat et à la livraison des produits à l'emplacement de la Société. Le coût est attribué en utilisant la méthode du coût spécifique. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours ordinaire des opérations moins toutes les dépenses de vente applicables. L'inventaire du matériel promotionnel est comptabilisé au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Estimations comptables

Lors de la préparation des états financiers de la Société, la direction est requise de faire des estimations et de formuler des hypothèses pouvant avoir des conséquences sur les montants constatés en ce qui a trait aux actifs et passifs, à la déclaration des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et aux montants reportés à titre de revenus et dépenses durant l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations significatives comprennent la provision pour les créances douteuses et la valeur de l'inventaire.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur. L'organisme évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement sauf les placements dans des instruments de capitaux propres qui sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation le cas échéant et les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actifs qui sont évalués à la juste valeur sans ajustement pour les coûts engagés lors de cession.

Les actifs financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement incluent l'encaisse, les sommes à recevoir et les sommes à recevoir de personnes apparentées.

Les passifs financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement incluent la dette bancaire, les fournisseurs et frais courus, le payable à des organisme sous contrôle commun, le contrat de location-acquisition et le dette à long terme.

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)**
Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2021

3. Immobilisations corporelles	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
Réseau informatique	358 056	\$ 271 973	\$ 86 083	\$ 105 922
Système vidéo conférence	209 570	189 815	19 755	28 223
Équipements et ameublements	164 967	124 992	39 975	40 879
Améliorations locatives	82 768	49 876	32 892	36 546
Logiciel	52 176	28 130	24 046	8 288
	<u>867 537</u>	<u>664 786</u>	<u>202 751</u>	<u>219 858</u>
Actifs sous contrat de location	16 778	9 333	7 445	9 306
	<u>884 315</u>	<u>\$ 674 119</u>	<u>\$ 210 196</u>	<u>\$ 229 164</u>

4. Ligne de crédit

La Société a une ligne de crédit autorisée à un montant maximum de 300 000\$. Cette ligne de crédit porte l'intérêt au taux préférentiel plus 3%. Le taux d'intérêt préférentiel a été de 2,45% au 31 mars 2021 et 2,95% au 31 mars 2020. La ligne de crédit est garantie par un contrat de garantie générale sur les comptes clients, inventaires et équipements.

5. Comptes à payer	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Fournisseurs	129 908	\$ 114 821
Salaires courus	29 985	23 904
Vacances à payer	16 845	16 845
Autres	12 236	5 990
	<u>188 974</u>	<u>\$ 161 560</u>

6. Revenus reçus d'avance	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Gouvernement de l'Î.-P.-É.	109 148	\$ 86 036
Droits de scolarité	57 929	140 404
Commission de la fonction publique de l'Î.-P.-É.	-	4 185
	<u>167 077</u>	<u>\$ 230 625</u>

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2021

7. Apports reportés en immobilisations 2021 2020

Les apports reportés en immobilisations représentent la portion non amortie des fonds reçus pour faire l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ces apports seront comptabilisés à titre de revenus sur la base d'amortissement de ces actifs.

Solde d'ouverture	51 924 \$	74 473 \$
Montant reçu durant l'année	-	-
Montant comptabilisé à titre de revenu au courant de l'année	<u>(15 141)</u>	<u>(22 549)</u>
Solde de fermeture des apports reportés en immobilisations	<u>36 783 \$</u>	<u>51 924 \$</u>

8. Actifs sous contrat de location 2021 2020

Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition calculé à un taux d'intérêt de 7,23%, avec paiements mensuels de 309\$ incluant le principal et l'intérêt.

<u>6 213 \$</u>	<u>9 345 \$</u>
-----------------	-----------------

Les paiements exigibles au cours des prochains quatre exercices sont les suivants:
2022 – 3 369 \$; 2023 – 2 844 \$.

9. Langues officielles en enseignement 2021 2020

Le revenu reçu de l'Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard relative à l'enseignement est composé de deux enveloppes : fonds réguliers et fonds complémentaires. Le revenu est distribué comme suit:

Fonds réguliers		
Contribution fédérale	250 000 \$	250 000 \$
Contribution provinciale	<u>250 000</u>	<u>250 000</u>
	500 000 \$	500 000 \$
Fonds complémentaires		
Contribution fédérale	-	175 000 \$
Contribution provinciale	<u>160 000</u>	<u>160 000</u>
	<u>660 000 \$</u>	<u>835 000 \$</u>

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2021

10. Consortium National de Formation en Santé 2021 2020

En avril 2014, l'organisation a conclu un accord de quatre ans avec Santé Canada qui leur a accordé un total de 768 888\$ pour couvrir des dépenses reliées aux programmes de santé tout au long des quatre années. La répartition des dépenses en ce qui concerne cet accord est la suivante :

Revenus	<u>192 222</u>	\$	<u>192 222</u>	\$
Salaires et avantages sociaux	164 660		164 660	
Représentations et déplacements	12 462		12 462	
Matériel de bureau	3 000		3 000	
Loyer	3 600		3 600	
Promotion et publicité	8 000		8 000	
Bourse	500		500	
	<u>192 222</u>	\$	<u>192 222</u>	\$

11. Dépendance économique

Les activités courantes de la Société dépendent d'un financement provenant des gouvernements provincial et fédéral.

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2021

12. Instruments financiers

La compagnie est exposée à divers risques financiers relativement à ses instruments financiers. Les principaux risques auxquels la société est exposée sont détaillés ci-après :

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de pertes financières inattendues si un client ou une tierce partie ne pourrait rencontrer ses obligations. La société a déterminé que les actifs financiers l'exposant d'avantage au risque de crédit sont les comptes clients et les sommes à recevoir. La Société atténue le risque de crédit associé aux comptes clients par l'établissement de limite de crédit approuvé et par un suivi régulier des comptes en retard. De plus, la provision pour créances douteuses est révisée à chaque fin l'exercice.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la société est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagement liés à ses passifs financiers. La société réduit son exposition au risque de liquidité en s'assurant de noter les dates d'exigibilité des paiements et de maintenir une marge de crédit adéquate pour repayer ses fournisseurs.

(c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de pertes financières suite à une variation des taux d'intérêt. Les instruments financiers qui exposent la société au risque de taux d'intérêt incluent les passifs financiers portant intérêt à taux variable. La société a présentement une marge de crédit portant intérêt à taux variable.

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. ») **Dépenses - Programmation collégiale**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

Dépenses

Affranchissement et poste prioritaire	729	\$	680	\$
Ameublement	162		95	
Amortissement - immobilisations	65 048		67 665	
Amortissement des apports reportés	(15 141)		(22 549)	
Assurance	14 132		13 876	
Assurance étudiants	4 526		4 092	
Contrats de services	189 046		183 269	
Cotisations et abonnements	13 114		12 956	
Équipements et entretien	31 602		14 279	
Frais de partenariat	1 668		4 953	
Formation du personnel	1 323		8 809	
Frais bancaires et intérêts	5 158		4 476	
Frais de communication	20 988		26 137	
Fonds d'urgence	10 649		-	
Inscription cours en ligne	16 112		4 125	
Loyer et conciergerie	119 952		127 681	
Matériel de bureau	26 085		16 547	
Matériel pédagogique	6 941		26 873	
Mauvaise créance	21 478		6 428	
Promotion et publicité	43 936		63 353	
Représentations et déplacements	2 769		72 563	
Salaires et avantages sociaux	978 869		1 052 555	
Téléphone et télécopieur	10 724		8 928	
Vérification comptable	14 933		17 920	
	1 584 803	\$	1 715 711	\$

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)**

Dépenses - Formation continue

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2021		2020	
Formation linguistique	180 858	\$	139 411	\$
Formation sur mesure	6 148		40 929	
	<u>187 006</u>	\$	<u>180 340</u>	\$
